

# MONa

GLO

#38

Décembre  
2025

Le magazine de Pays de Montbéliard Agglomération

## *Pays de Montbéliard :* **UNI PAR LE SPORT**



Chère Madame, cher Monsieur,



Alors que l'hiver s'installe sur le Pays de Montbéliard, notre territoire poursuit sa transformation, fidèle à sa vocation d'allier développement, attractivité et qualité de vie.

Sur le plan économique, les travaux d'aménagement de la zone d'activités de Technoland (pages 4 et 5) illustrent parfaitement cette dynamique. Ce site majeur de l'agglomération continue d'évoluer pour répondre aux besoins des entreprises et favoriser l'implantation de nouvelles activités créatrices d'emplois et d'innovation dans un cadre vert.

Dans cet esprit, le site des Hauts de Mathay, à l'étude, représente également un important potentiel pour l'implantation d'activités nouvelles.

Côté entreprises, l'exemple de Cattinair (pages 12 et 13), spécialisée dans la conception et l'installation de solutions de dépoussiérage et de filtration industrielle, témoigne du savoir-faire et de la capacité d'innovation qui caractérisent le tissu économique local. Une réussite qui participe pleinement au rayonnement du Pays de Montbéliard.

La mise en service de la nouvelle Usine de Valorisation Énergétique (UVE) symbolise notre engagement pour la transition écologique. Cet équipement de pointe concrétise une étape essentielle dans la gestion durable de nos déchets et dans la production d'une énergie plus propre (à lire pages 18 et 19).

Parce qu'un territoire attractif est aussi un territoire sûr, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) poursuit son action pour renforcer la cohésion sociale et garantir la tranquillité publique (pages 6 et 7). La prévention, l'écoute et la coopération entre partenaires demeurent les clés de son efficacité.

L'année à venir sera également marquée par les élections municipales et communautaires de 2026 (pages 10 et 11). Ce sera un rendez-vous démocratique important. Cette période de transition institutionnelle aura des incidences sur la vie de la collectivité qui élira en avril prochain sa nouvelle assemblée. Cet article donne les clés de ce mode particulier de désignation.

Vaste sujet que le sport dans l'agglomération (pages 14 à 17). Le dossier central de ce numéro traduit l'ambition de promouvoir une pratique sportive accessible à tous. Infrastructures sportives, évènements d'envergure, accompagnement, partenariats, la collectivité s'engage au quotidien en faveur du sport pour offrir à chacun les meilleures conditions pour pratiquer, apprendre et vibrer.

Enfin, ce numéro d'hiver met à l'honneur le patrimoine du Pays de Montbéliard. Avec Pierre Mougin, archéologue passionné et gardien pendant 40 ans des secrets du théâtre gallo-romain de Mandeure (pages 20 et 21), et à travers le tout nouveau Escape Game "La Sentinelle" du Fort du Mont-Bart (page 22), l'histoire et la culture se conjuguent au présent pour mieux faire vivre notre mémoire collective.

Que cette fin d'année soit, pour chacune et chacun d'entre vous, placée sous le signe de la convivialité et du partage.

Très bel hiver dans le Pays de Montbéliard et très belles fêtes de fin d'année à vous et à vos proches.

Charles Demouge  
Président de Pays de Montbéliard Agglomération

# SOMMAIRE



p. 04-05

## ACTU du moment

La zone d'activités de Technoland n'en finit pas de s'étendre. Quinze nouveaux hectares sont en cours d'aménagement.

## p. 06-07 • Le sujet en questions

Lutter contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes, telle est la mission principale du Conseil Intercommunal de Sécurité, de la Prévention et de la Délinquance (CISPD).

## p. 08-09 • En bref

## p. 10-11 • Focus

Tout savoir sur les élections municipales et communautaires 2026.



## p. 12-13 • In situ

La société erbatonne Cattinair, installée à Technoland, ouvre ses portes.



**MONA** est distribué en boîtes aux lettres dans les 73 communes qui composent l'Agglomération :

Abbévillers, Allenjoie, Allondans, Arbouans, Audincourt, Autechaux-Roide, Badevel, Bart, Bavans, Berche, Bethoncourt, Beutal, Blamont, Bondeval, Bourguignon, Breteigney, Brognard, Colombier-Fontaine, Courcelles-lès-Montbéliard, Dambelin, Dambenois, Dampierre-les-Bois, Dampierre-sur-le-Doubs, Dampjoux, Dannemarie-lès-Glay, Dasle, Dung, Échenans, Écot, Écurcey, Étouvans, Étupes, Exincourt, Fesches-le-Châtel, Feule, Glay, Goux-lès-Dambelin, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Issans, Longeville-sur-Doubs, Lougres, Mandeure, Mathay, Meslières, Montbéliard, Montenois, Neuchâtel-Urtière, Noirefontaine, Nommay, Pierrefontaine-lès-Blamont, Pont-de-Roide-Vermondans, Présentevillers, Raynans, Remondans-Vaivre, Roches-lès-Blamont, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Julien-lès-Montbéliard, Saint-Maurice-Colombier, Seloncourt, Semondans, Sochaux, Solemont, Taillecourt, Thulay, Valentigney, Vandoncourt, Vieux-Charmont, Villars-lès-Blamont, Villars-sous-Dampjoux, Villars-sous-Écot et Voujeaucourt.



## p. 14-17 DOSSIER

Le sport rassemble, le sport unit ! Zoom sur l'engagement de PMA en faveur du sport.

## p. 18-19 Décryptage

Après 18 mois de travaux, l'Usine de Valorisation Energétique est fonctionnelle. Retour sur les travaux colossaux qui ont rythmé ces derniers mois.

## p. 20-21 Interview

Les vieilles pierres, c'est son dada : depuis 40 ans, il veille sur le théâtre gallo-romain de Mandeure. Rencontre avec Pierre Mougin, archéologue du site.



## p. 22 - Fan de

Ne perdez plus une minute et venez tester l'escape game du Fort du Mont-Bart La Sentinel.

## p. 23 - Tribunes

Retrouvez MONAggo et toute l'actualité en ligne sur [agglo-montbeliard.fr](http://agglo-montbeliard.fr)

 Directeur de la publication : Charles Demouge – Directrice de la communication - rédactrice en chef : Adeline Coquet – Rédaction : Stéphanie Dupérié – Fabien Dorier – Conception maquette & mise en page : Ahmed Aliouane – Impression : Estimprim – Photos : Alexis Beuscart, Christine Biau, Jean-Baptiste Bornier, Samuel Coulon, Stéphanie Dupérié, Charlotte Flubacker, Raphaël Levin-Aérodynie, Périples&Cie-Simon Daval, Stéphanie Durbic, Luxeul production : Benoît Grand Angle, Time Prod-Sylvain Maillard, Tim Platt, Maeva Schamberger, MONAggo : Pays de Montbéliard Agglomération, 8 avenue des Alliés – BP 98 407 – 25 208 Montbéliard Cedex – Téléphone : 03 81 31 88 88 – Courriel : [mona@agglo-montbeliard.fr](mailto:mona@agglo-montbeliard.fr) – N° ISSN : 2494 - 5080 - MONAggo est adhérent de l'Union des journaux et journalistes d'entreprises de France. Tirage : 71 000 exemplaires Couverture : Samuel Coulon



## Le selfie de Christian

Pour ce numéro d'hiver, Christian a été le premier supporter du FC Sochaux-Montbéliard à venir à vélo le 29 août lors du match contre le stade Briochin. Il fait partie de la centaine de participants ayant pris part à l'opération « Viens au stade Bonal à vélo », proposée par Pays de Montbéliard Agglomération et offrant une place de match à chaque cycliste. Cette initiative a pour objectif d'encourager les modes de déplacement doux lors des manifestations sportives et culturelles. Vous aussi, prenez une photo de vous dans le Pays de Montbéliard lors d'un moment insolite, d'un événement particulier ou dans un lieu emblématique, envoyez votre selfie à [mona@agglo-montbeliard.fr](mailto:mona@agglo-montbeliard.fr) et gagnez un cadeau surprise !



## Restez connectés à votre Agglomération !

Depuis juin 2025, le magazine papier MONAggo est semestriel, avec deux parutions par an. Afin de rester informés entre deux numéros, vous pouvez vous inscrire gratuitement à l'INFOlettre MONActu, diffusée chaque premier lundi du mois. Cette lettre numérique propose un condensé de l'actualité, à travers des rubriques régulières, directement dans votre boîte mail.

Pour la recevoir, il vous suffit de flasher le QR code ci-contre.



# MONAggo

L'INFOlettre mensuelle de Pays de Montbéliard Agglomération

#04 octobre 2025

### L'actu du mois



 Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION



© Time Prod - Sylvain Maillard

# **TECHNOLAND : Une zone industrielle au service de l'homme, de l'économie & de l'environnement**

En conciliant croissance économique et préservation de l'environnement, Technoland illustre un équilibre rare entre industrie, services et biodiversité. Né dans les années 1970 et de la volonté de PMA, ce parc d'activités s'étend aujourd'hui sur 500 hectares, accueille plus de 250 entreprises et génère environ 7 000 emplois, devenant ainsi un moteur d'attractivité régionale au cœur d'un territoire durable.

Présent sur les communes d'Étupes, Fesches-le-Châtel, Brognard, Allenjoie et Dambenois, le parc Technoland 1 puis son extension Technoland 2 s'imposent comme leviers majeurs du développement économique local grâce à sa situation stratégique au carrefour de l'Europe, à proximité de l'autoroute A36, de la gare TGV Belfort-Montbéliard et de l'aéroport de Bâle-Mulhouse-Fribourg. Situé à deux pas de l'usine Stellantis de Sochaux, le parc s'est construit étape par étape pour accueillir principalement les équipementiers et sous-traitants de la filière automobile, puis au fil de la diversification industrielle, la zone s'est élargie aux entreprises de la santé, de la maroquinerie de luxe en passant par l'énergie et la robotique, confirmant son rôle de pôle d'attractivité et d'innovation au sein de Pays de Montbéliard Agglomération. Aujourd'hui, toutes les catégories d'entreprises – grandes industries internationales, PME/PMI et start-up – s'unissent pour former un véritable pôle économique, désormais incontournable pour le territoire.

## ***Un parc qui conjugue travail et qualité de vie***

Pensé comme un véritable espace de vie par PMA, Technoland combine activités économiques et services afin de créer un écosystème équilibré entre entreprises, employés et habitants. La cohabitation y est harmonieuse grâce aux nombreux services tels qu'une crèche, hôtels et restaurants d'entreprise, mais aussi boulangeries pour répondre aux besoins quotidiens des salariés et collaborateurs. Un pôle logistique complète l'offre, renforçant la dimension stratégique du site.

Le parc accueille également la Pépinière d'entreprises gérée directement par Pays de Montbéliard Agglomération, elle héberge et accompagne les créateurs d'entreprises durant leurs premières années d'activité, en leur proposant une solution temporaire d'hébergement ainsi que l'accès à des services mutualisés à coûts partagés.

Technoland s'affirme comme un lieu de synergies et de qualité de vie, mais aussi comme un véritable tremplin pour l'entrepreneuriat local.

### *Préserver la nature au cœur d'une zone d'activités*

À Technoland, l'industrie s'inscrit dans une démarche résolument respectueuse de l'environnement. Du fait de sa certification ISO 14001 de l'aménageur, la zone industrielle s'engage dans une amélioration continue de ses pratiques, conciliant développement économique et écologie durable.

Récemment la nouvelle plateforme industrielle de Forvia (ex Faurecia) à Allenjoie s'est engagée à respecter les normes environnementales les plus strictes, avec son implantation de deux usines 4.0 : la première dédiée à la production hautement automatisée de composants de sièges, et la seconde à la fabrication de réservoirs d'hydrogène pour véhicules à très faibles émissions. Ce site, présenté comme un fleuron technologique, illustre à la fois l'innovation industrielle et le respect de l'environnement du groupe. Grâce à ses équipements durables – panneaux photovoltaïques, chaudière biomasse, récupération de chaleur et gestion des eaux pluviales – la plateforme a obtenu la certification BREEAM au niveau « Excellent », une première nationale pour un site industriel, élevant ainsi le projet au rang de vitrine environnementale et technologique du territoire. ■

### LE RÔLE DE PMA

*La ZAC est commercialisée (ou pré-commercialisée) à environ 70 % des phases aménagées ou en cours d'aménagement avec la phase 3.2 du chantier Technoland 2. Une pré-étude est également en cours d'analyse en vue de la création d'une nouvelle zone d'activités sur les hauts de Mathay. Ces implantations et les projets à l'étude, ou en cours de concrétisation, sont le résultat du travail de promotion réalisé par PMA et ses partenaires. Cela témoigne du caractère attractif de ce parc d'activités de haute qualité environnementale. Au regard de la raréfaction du foncier à vocation économique, l'offre Technoland permet ainsi de participer à la diversification économique du territoire.*

*La SEM Pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprises (PMIE) qui est l'outil de Pays de Montbéliard Agglomération en matière d'immobilier industriel, constitue une solution optimale de portage des projets immobiliers des entreprises. Elle a ainsi développé plusieurs hôtels d'activités et bâtiments industriels dédiés sur le parc d'activités de Technoland 2 ; le dernier en date est le bâtiment livré pour la société GEN-HY (cf. usine de fabrication d'électrolyseurs H2). ■*



**Technoland 2, c'est également de l'expérimentation avec un éco-pâturage.** PMA a confié l'entretien de 17 500 m<sup>2</sup> à un troupeau de moutons conduit par l'entreprise Tandem animaux. Cette initiative remplace les engins mécaniques par une solution naturelle, au bilan carbone positif, qui favorise la biodiversité, enrichit les sols et limite la pollution. Pour un coût équivalent aux méthodes traditionnelles, Pays de Montbéliard Agglomération mise ainsi sur une gestion plus durable et écologique de ses espaces verts. ■



# CISPD, prévention, tranquillité publique et sécurité au cœur de l'Agglo

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), officiellement installé au début de l'année 2025, a été créé afin d'améliorer le vivre ensemble sur les 73 communes de Pays de Montbéliard Agglomération.

## Une création formelle en 2025



Prévu par la loi du 5 mars 2007, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance est l'instance de coordination locale des actions de prévention et de tranquillité publique. Le 16 janvier 2025, le CISPD de Pays de Montbéliard Agglomération a été officiellement installé, fruit d'un travail préparatoire avec la création d'un poste dédié au sein de l'agglomération chargé de coordonner les initiatives de prévention.

Le CISPD adapte, pour ses 73 communes, les orientations des plans national et départemental de prévention de la délinquance. L'instance élabore pour cela une « Stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance » (SISPD) approuvé au conseil communautaire du 13 novembre dernier mobilisant de multiples partenaires, tant institutionnels qu'associatifs. ■

## La gouvernance



Le CISPD est présidé par le Président de PMA, accompagné des membres de droit : le Préfet du Doubs, le Procureur de la République et la Présidente du Conseil Départemental du Doubs.

L'instance réunit les acteurs de la tranquillité publique, de la sécurité et de la prévention au sein de trois collèges :

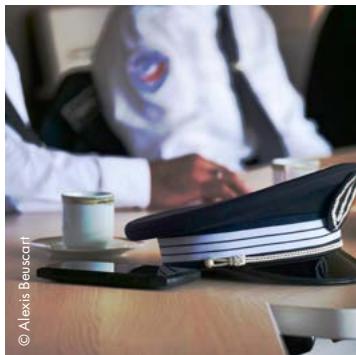
- les maires des 73 communes de PMA ou leurs représentants ;
- les représentants de l'État désignés par le Préfet du Doubs : dont l'Education Nationale, la Justice, la Gendarmerie, la Police nationale, la protection judiciaire de la jeunesse, les Services pénitentiaires, la Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité ;
- choisis par le président du CISPD : des représentants d'associations, d'établissements ou organismes œuvrant notamment dans les domaines de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques. ■

## Les objectifs



Les attentes des habitants en matière de tranquillité publique, de lutte contre les violences et de vivre ensemble sont importantes et légitimes. Les réponses sont multiples, reposant notamment sur une collaboration et un partenariat des acteurs institutionnels et associatifs. En réunissant tous les membres du CISPD, le territoire bénéficie d'une diversité de compétences pour répondre à ces enjeux. Cet espace de concertation à l'échelle de l'intercommunalité renforce le rôle des acteurs locaux, en lien avec l'État. Une stratégie définie dans une feuille de route pour trois années en concertation avec tous les partenaires permet d'engager des actions en matière de prévention, de conduites à risques, de soutien à la parentalité, d'aide aux victimes, de tranquillité publique, de sécurité et de justice. ■

### Les axes d'intervention



© Alexis Bauccor

Se basant sur le plan départemental de la Préfecture mais surtout sur un diagnostic local de sécurité piloté par PMA en concertation avec tous les partenaires, le CISPD cible les axes suivants pour la période 2025-2028 :

- La prévention des conduites à risques de la jeunesse ;
- le développement de dispositifs et de lieux en matière de soutien à la parentalité ;
- La consolidation du réseau territorial en matière d'aide aux victimes et de lutte contre les violences intrafamiliales ;
- L'amélioration de la coordination des dispositifs de tranquillité publique ;
- L'amélioration du cadre de vie, de lutte contre les atteintes aux valeurs de la République et aux personnes dépositaires de l'autorité publique ;
- Le soutien envers les professionnels et le développement d'une culture territoriale multi-partenaire de prévention. ■

### Des actions concrètes



©Stephanie Dubuc

Depuis 2021, le CISPD s'appuie sur les compétences d'une coordinatrice qui impulse des projets thématiques et intercommunaux, accompagne les partenaires dans leurs projets et renforce la synergie communes-partenaires grâce à :

- Des groupes de travail sur la prévention des conduites à risques et des violences chez les jeunes, les incivilités et le cadre de vie ;
- Des ateliers de sensibilisation sur les phénomènes de radicalismes, les violences sexuelles, le harcèlement entre jeunes et les outils de prévention à destination des jeunes (escape game contre le harcèlement, etc.) ;
- Des conférences et des événements sur les violences faites aux femmes, le harcèlement entre jeunes, la tranquillité publique et la justice ;
- Des campagnes de sensibilisation et communication sur les violences intrafamiliales et faites aux femmes. ■

### Un centre de ressources



Le CISPD accompagne les communes et les acteurs institutionnels et associatifs dans la mise en œuvre d'actions, en se positionnant comme centre de ressources et d'ingénierie.

Ces compétences aident professionnels, institutionnels ou associatifs dans la conception et la réalisation de leurs actions sur des thématiques variées : prévention des violences ou du harcèlement scolaire, aide aux victimes et aux personnes vulnérables, prévention des conduites addictives, jeunesse, soutien à la parentalité, sécurité routière, tranquillité publique et du cadre de vie, etc. ■



DR



cispd@agglo-montbeliard.fr

Un site internet centralise les informations pour le public : [www.agglo-montbeliard.fr/mon-agglo/les-politiques-territoriales/les-politiques-de-prevention-et-de-securite](http://www.agglo-montbeliard.fr/mon-agglo/les-politiques-territoriales/les-politiques-de-prevention-et-de-securite)

## « Regards sur le Pays de Montbéliard » : un livre-photo exceptionnel qui met en lumière notre territoire

L'Office de Tourisme du Pays de Montbéliard publie « Regards sur le Pays de Montbéliard », un ouvrage photographique dédié à la valorisation du territoire. Soutenu financièrement par Pays de Montbéliard Agglomération, ce projet s'inscrit dans le plan d'actions 2025 et vise à renfor-



© Stéphanie Dupréie

cer l'image et l'attractivité du Pays de Montbéliard. Ce livre réunit 130 clichés parcourant les 73 communes de l'agglomération. Neuf photographes locaux (Denis Bretey, Simon Daval, Dominique Delfino, Raphaël Levin, Claude Nardin, Christian Nief, Régis Ravagnani, Lionel Vadam et Frédéric Vuilleumier) y offrent leur regard sensible et authentique sur le patrimoine, les paysages, la culture et les traditions régionales. Il témoigne d'une coopération locale réussie et d'une ambition commune : partager la beauté et la singularité du Pays de Montbéliard.

**En vente à la boutique de l'Office de Tourisme.**

## PMA renforce son soutien aux professionnels et aux étudiants de santé

Depuis qu'elle a pris la compétence santé en juin 2021, Pays de Montbéliard Agglomération s'est montrée particulièrement dynamique en matière d'accompagnement des professionnels et futurs professionnels de santé. Le conseil communautaire a voté trois types d'aides :

- Aides à la primo-installation, pour encourager l'installation de nouveaux médecins, dentistes et spécialistes sur le territoire,
- Aides aux étudiants en fin de cursus, afin de faciliter leur entrée dans la vie professionnelle,
- Aides aux projets de santé, visant à attirer de nouveaux médecins et à soutenir des initiatives locales, comme la création ou la modernisation de maisons de santé.



Ces aides sont assorties de conditions et d'une durée minimale d'installation sur le territoire de PMA.

## Festival INOUIH : l'innovation au cœur du territoire les 29 et 30 mai 2026

**I**N pour innovation, **OUI** pour un message positif tourné vers l'avenir, et **H** pour l'homme et l'hydrogène — le festival **INOUIH** incarne la transformation d'un territoire industriel vers un futur durable et créatif.

Créé par les agglomérations de Montbéliard et Belfort dans le cadre du projet « transformation d'un territoire industriel », cet événement annuel met en lumière les dynamiques locales dans les domaines de l'industrie du futur, de l'hydrogène, du numérique et des transitions écologiques et énergétiques.

La 5<sup>e</sup> édition du festival INOUIH se tiendra les 29 et 30 mai 2026 sur le campus universitaire des Portes du Jura à Montbéliard, avec une journée dédiée aux scolaires (29 mai) et une autre au grand public (30 mai).

Entièrement organisé et financé par les deux agglomérations, le festival accueille chaque année entre 1 500 et 2 000 participants, scolaires et grand public, venus découvrir les projets et innovations portés par les acteurs du territoire.

Depuis sa première édition en 2022 au Mattern lab de Sochaux, le festival a su s'imposer comme un rendez-vous majeur de l'innovation en Franche-Comté, accueillant de nombreux porteurs de projets soutenus par l'État, tels que l'UTBM, Numerica, le Pavillon des sciences, le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC), Territoire habitat, MA scène nationale ou encore le CFAI UIMM Franche-Comté. ■

À ce jour, 63 aides ont été attribuées :

- 36 pour l'installation de 17 médecins généralistes, 9 spécialistes et 11 chirurgiens-dentistes,
- 16 pour des étudiants en médecine et en chirurgie dentaire (dont 1 étudiant en spécialité),
- 11 pour d'autres projets de santé, incluant la création et le développement de maisons de santé.

Grâce à ces mesures, PMA soutient concrètement l'offre de santé sur son territoire, tout en favorisant l'installation durable de nouveaux professionnels et le développement de projets structurants pour la communauté. ■

## Foire Expo du Pays de Montbéliard : rendez-vous du 17 au 20 avril à l'Axone

La 11<sup>e</sup> édition de la Foire Expo du Pays de Montbéliard se tiendra du vendredi 17 au lundi 20 avril 2026 à l'Axone. Une occasion idéale pour découvrir les dernières tendances dans des secteurs variés tels que l'habitat, l'ameublement, la décoration, la rénovation, les loisirs, le bien-être, l'automobile ou encore l'alimentaire, avec plus de 150 exposants présents.

Les visiteurs pourront profiter chaque jour d'animations variées : pole dance, danses, sports, magie et grande illusion, pour le plaisir de tous. Un large choix de restauration, en intérieur et en extérieur, permettra de satisfaire toutes les envies culinaires.

Pour les amateurs d'agriculture, le Concours général agricole avec



l'élection de la plus belle vache se déroulera samedi et dimanche. Les visiteurs pourront également rencontrer des institutionnels tels que l'Armée de Terre du 90 et la Gendarmerie, avec leurs véhicules, et admirer des expositions de voitures anciennes présentées par les associations locales.

La foire propose aussi de nombreux jeux et concours : quiz sur scène chaque jour, et le grand jeu Crédit Mutuel dans le SAS pour tenter de remporter de superbes lots offerts par les exposants.

Deux nocturnes exceptionnelles After, animées par des DJs, auront lieu vendredi et samedi de 21h à minuit, pour prolonger la fête dans une ambiance conviviale. ■

## Le CFA change de nom !

À l'occasion de ses 35 ans, le CFA Pays de Montbéliard a changé son nom et son identité visuelle. Désormais le centre de formation se nomme IFAC (Institut de Formation Accompagnement et Compétences). Et pour compléter ce changement, un nouveau site internet a été mis en ligne (<https://www.ifac-pm.com>). L'établissement réaffirme sa mission : accompagner chaque apprenant vers



l'excellence en proposant un large éventail de formations, couvrant l'alimentation, la maroquinerie, le commerce, la coiffure, les services à la personne ainsi que l'hygiène et la propreté. Cette ambition dépasse le simple changement de nom : il s'inscrit dans une démarche collective visant à consolider le rôle de l'institut en tant qu'acteur stratégique au service des talents de demain. ■

## PMA lauréate de l'appel à projet « Ordonnance verte »

Au printemps 2025, l'Agence Régionale de Santé (ARS), avec ses partenaires (la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Fédération des Maisons de Santé et de l'Exercice Coordonné (FeMASCo) et l'Assurance Maladie), a lancé un appel à manifestation d'intérêt visant à soutenir des projets pilotes territoriaux intégrant l'approche « Une seule santé » : santé humaine, animale et environnementale, pour des territoires plus sains et durables. Pays de Montbéliard Agglomération fait partie des quatre lauréats avec le projet « Ordonnance verte ».

Ce dispositif, destiné aux femmes enceintes, donne accès à deux ateliers de prévention contre les perturbateurs endocri-

niers ainsi qu'à des paniers hebdomadaires de légumes biologiques. Il vise à la fois à accompagner les femmes et les familles dans l'adoption de comportements plus favorables à la santé, mais aussi à valoriser et soutenir le développement de cultures en agriculture biologique sur le territoire.

Une première phase d'expérimentation sera menée à Audincourt dès février 2026, avant un déploiement du dispositif dans d'autres communes du Pays de Montbéliard. Les femmes enceintes de plus de trois mois pourront s'inscrire à cette démarche par l'intermédiaire de leur professionnel de santé. ■

# Élections municipales et communautaires 2026 : MODE D'EMPLOI

Les 15 et 22 mars 2026 sont organisées les élections municipales mais aussi les élections communautaires pour désigner les membres qui siégeront à Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) pour six ans.

## UN MODE DE SCRUTIN HARMONISÉ pour les élections municipales

**P**our les élections municipales 2026, le scrutin de liste remplace désormais le scrutin pluri nominal dans les communes de moins de 1 000 habitants.

Ce changement vise à assurer la parité entre les femmes et les hommes dans les conseils municipaux (liste alternant homme-femme).

Il ne sera plus possible de modifier l'ordre des noms sur le bulletin de vote (toute rayure ou modification rendra le bulletin nul).

**Dans les communes de plus de 1 000 habitants, le mode de scrutin reste inchangé :** scrutin de liste à deux tours, avec prime majoritaire à la liste arrivée en tête et répartition à la proportionnelle. ■

## Élections municipales et communautaires : UN SEUL BULLETIN DE VOTE



Les conseillers communautaires qui représentent leurs communes au sein des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont élus au suffrage universel depuis 2013.

**Les 15 et 22 mars 2026, les électeurs du Pays de Montbéliard utiliseront un seul bulletin de vote pour élire leurs élus municipaux et leurs élus communautaires. ■**



Les modes de scrutin des conseillers communautaires diffèrent selon la taille des communes dont ils sont issus.

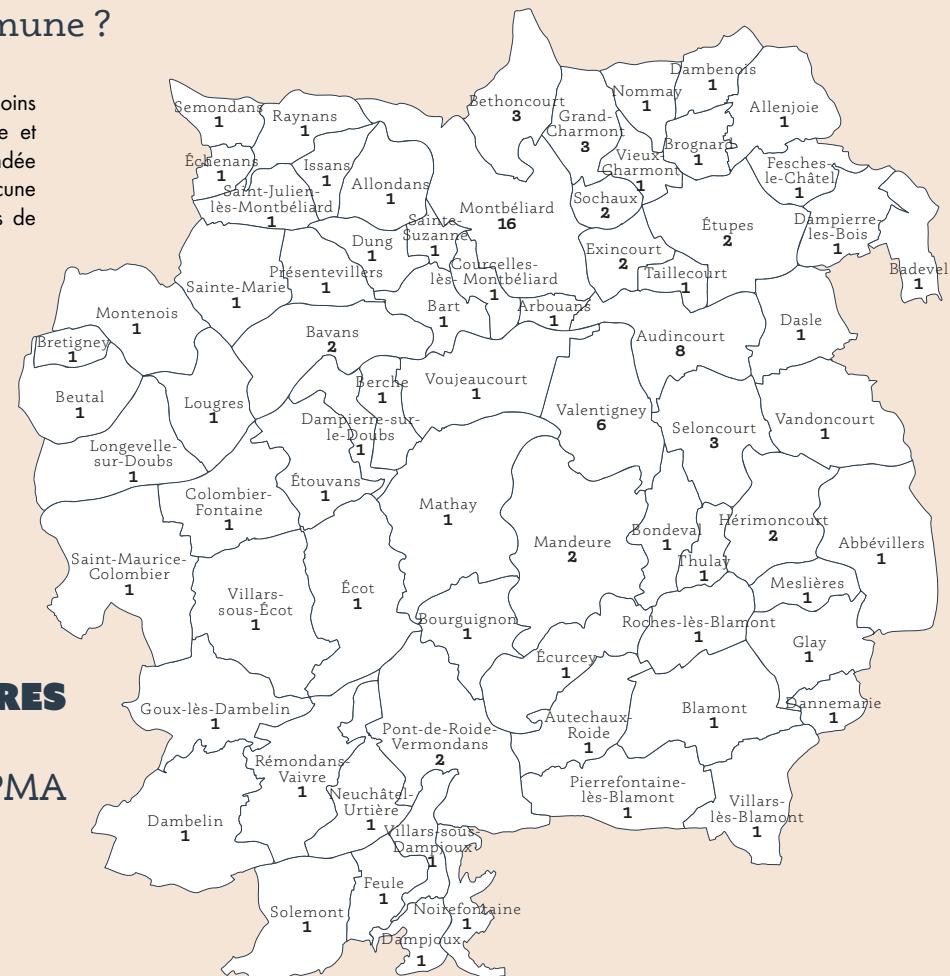
Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés parmi les conseillers municipaux élus en suivant l'ordre du tableau (maire, adjoints puis conseillers municipaux) et dans la limite du nombre de sièges attribués à la commune au sein du conseil communautaire.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers communautaires sont élus au suffrage direct à la fois pour un mandat de conseiller municipal et pour un mandat de conseiller communautaire mais ils figurent sur deux listes distinctes sur le même bulletin lors du scrutin. ■



# COMBIEN DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES pour chaque commune ?

Chaque commune dispose d'au moins un siège au conseil communautaire et la répartition des sièges reste fondée sur la population communale. Aucune commune ne peut disposer de plus de 50% des sièges. ■



**113 ÉLUS COMMUNAUTAIRES issus des 73 communes de PMA**



## APRÈS LES MUNICIPALES : LES ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES

À l'issue du scrutin municipal sera constituée la nouvelle assemblée de Pays de Montbéliard Agglomération, composée de 113 conseillers communautaires issus des conseils municipaux. Le conseil communautaire élit, au plus tard le 24 avril 2026, le Président et les Vice-Présidents. ■





## CATTINAIR, leader du dépoussiérage industriel

---

La société Cattinair est plus que jamais ancrée dans le tissu économique du Pays de Montbéliard avec sa récente installation sur la zone de Technoland. Elle est spécialisée dans la conception, la fabrication et l'installation de solutions de dépoussiérage et de filtration industrielle.

**L**e 11 juillet dernier, la société Cattinair inaugure ses locaux au sein de la zone de Technoland. L'occasion de découvrir l'histoire assez méconnue et pas toujours linéaire d'une entreprise fondée en 1959 à Pont-de-Roide par Gabriel Cattin pour répondre aux besoins en dépoussiérage des ateliers industriels de la région.

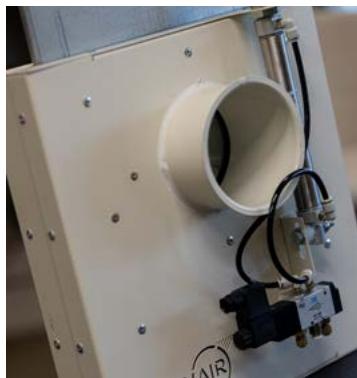
### *Un siège social dans le Pays de Montbéliard*

Quand les fondateurs passent la main au début des années 2000, l'entreprise traverse une période d'instabilité, marquée par une succession de directions françaises et étrangères, notamment danoises. Elle change également de nom à plusieurs reprises, Disa,



Dantherm puis Cattin Filtration, tandis que la crise financière vient aggraver ses difficultés. Menacée de disparition, la société est finalement reprise grâce à la mobilisation d'un groupement d'industriels haut-saônois. En 2016, Julien Faucogney en prend la direction. « Le rachat représentait un pari audacieux car il fallait redonner confiance





aux équipes, stabiliser la situation financière et reconstruire une identité industrielle forte », explique l'actuel PDG.

Depuis dix ans, l'entreprise a connu un redressement remarquable, modernisant ses outils de production et doublant son chiffre d'affaires entre 2020 et 2024 pour atteindre 25,7 millions d'euros.

Elle emploie aujourd'hui près de 140 salariés à travers la France, avec un siège social implanté dans le Pays de Montbéliard et un site de production à Luxeuil-les-Bains, où se concentrent l'ensemble des fabrications sur 7 600 m<sup>2</sup> d'ateliers.

### *Un service clé en main pour les clients*

Cattinair, qui a retrouvé son nom originel en 2020, est redevenue le leader français de l'ingénierie du dépoussiérage. « Nous poursuivons notre développement en proposant des solutions de filtration toujours plus performantes et conformes aux réglementations européennes.

Avec le lancement de notre dernier système [le Cyclofiltre® Ultim-R®] Cattinair renforce son positionnement d'acteur innovant dans la conception de solution d'aspiration et de dépoussiérage industriel. Cette technologie allie rendement énergétique optimisé et maintenance simplifiée », détaille le patron de l'entreprise Julien Faucogney.

Cela permet à Cattinair d'offrir un véritable service clé en main pour ses clients, de la conception à la fabrication, en passant par le montage et le suivi des installations. Grâce à ses cinq agences technico-commerciales, ainsi qu'à son service export, la société rayonne au niveau national et international, en s'appuyant sur son site de production 100% français. ■



### **TECHNOLAND, UN CHOIX LOGIQUE**

Le siège social de Cattinair a déménagé en octobre 2024 sur la zone de Technoland. Un bâtiment moderne de 800 m<sup>2</sup> (appartenant précédemment à HLP) accueille ses « fonctions supports » comme les études, les achats, la comptabilité, l'export et le marketing/communication en plus de l'une de ses agences commerciales.

étaient devenus vétustes. La situation géographique de Technoland permet un accès plus rapide et facile avec le site de production de Luxeuil-les-Bains. Il permet aussi à Cattinair d'être au cœur du bassin d'emploi du Pays de Montbéliard et du Nord-Franche-Comté.

Un choix logique alors que les locaux historiques de Pont-de-Roide

étaient devenus vétustes. Ce projet a bénéficié du dispositif d'aide à l'immobilier de PMA avec une subvention de 50 000 euros. ■

**Reportage photos :** Luxeuil production : Benoît Grand Angle





© PMA

## UN TERRITOIRE UNI *par le sport*

Pays de Montbéliard Agglomération affirme son ambition de faire du sport un levier d'attractivité, de cohésion et de santé, pour tous. Une politique sportive qui se décline autour de trois grands axes : la gestion des équipements, le soutien aux clubs et aux sportifs de haut niveau et l'accompagnement des événements qui font vibrer tout un territoire.

### *Des infrastructures sans cesse modernisées*

PMA possède six équipements sportifs déclarés d'intérêt communautaire (voir page 16), qui nécessitent un entretien permanent et, parfois, des travaux de grande ampleur, comme pour l'emblématique stade Auguste Bonal. Fierté du territoire et antre historique du Football Club Sochaux Montbéliard (FCSM), le stade a bénéficié d'investissements majeurs ces dernières années. En 2021, le terrain a été entièrement reconstruit pour accueillir une pelouse hybride moderne et performante, offrant des conditions optimales aux joueurs et aux compétitions. La modernisation s'est poursuivie à l'été 2024 avec le remplacement de l'éclairage : 124 projecteurs LED de niveau E1 ont été installés, contre 175 auparavant. Plus sobres en énergie, ces équipements permettent l'homologation du stade pour les plus hautes compétitions et offrent de nouvelles possibilités d'animations lumineuses. Le dispositif installé est le même que celui du Stade de France, du Parc des Princes ou encore du Parc Olympique Lyonnais, plaçant le stade Auguste Bonal parmi les enceintes les mieux équipées de France.

Dans le même esprit de durabilité, l'agglomération a engagé la rénovation énergétique de ses gymnases, souvent anciens et énergivores, afin de réduire l'empreinte environnementale de ses équipements tout en améliorant le confort des usagers. La priorité a été donnée aux équipements les plus vétustes : les gymnases de Voujeaucourt et des Vignolles à Audincourt. Quant au gymnase Lou Blazer à Montbéliard, la mission de maîtrise d'œuvre a été lancée : les futurs travaux seront

définis prochainement. À terme, PMA envisage la rénovation énergétique de ses 16 gymnases.

D'autres chantiers sont lancés : la rénovation du terrain synthétique des Pouges au printemps 2026 et l'aménagement d'un embarcadère à Dampjoux pour la pratique du canoë-kayak. PMA œuvre également pour le développement de la mobilité douce en aménageant et en entretenant plus de 170 kilomètres de réseau cyclable. Ces itinéraires facilitent les déplacements vers les lieux de sport, de culture et les pôles d'activité. Chaque année, la participation de l'Agglomération aux opérations « Dans l'agglo, je me déplace à vélo » et « Je vais au boulot à vélo » illustrent concrètement son engagement en faveur d'alternatives à la voiture individuelle.

L'ensemble des équipements sportifs de Pays de Montbéliard Agglomération est aménagé pour accueillir les personnes en situation de handicap. En complément, des aménagements spécifiques favorisent encore davantage l'accès au sport pour tous. À la base de loisirs, labellisée *Tourisme et handicap*, un tiralo (fauteuil roulant amphibie) est mis gratuitement à disposition pour permettre la baignade, et des vélos adaptés peuvent également être loués.

### *L'école des champions*

Parce que les graines de champion se cultivent dès le plus jeune âge, Pays de Montbéliard Agglomération s'engage aux côtés des clubs et de leurs sportifs pour faire rayonner toutes les disciplines du territoire. Avec le Tour olympique, reconduit



pour la quatrième année consécutive en 2025, les jeunes s'essaient à de nouvelles pratiques, découvrent les clubs locaux et vivent leurs premières émotions sportives, parfois dans des disciplines olympiques ou méconnues. PMA poursuit également son soutien au sport scolaire, en accompagnant l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré et les sections sportives de lycées, afin de créer un véritable terrain d'élan pour les champions de demain.

Le centre de formation du FCSM a pour vocation de détecter et former de jeunes footballeurs tout en veillant à la réussite scolaire. Reconnue pour son savoir-faire au niveau national (8<sup>e</sup> centre français en 2025), la structure permet à ses équipes de se distinguer en compétition et à ses jeunes talents d'intégrer régulièrement les sélections nationales. Organisée en préformation, formation et post-formation, la filière accompagne les joueurs de 12 à 20 ans vers la performance sportive et professionnelle. Sur onze hectares, le centre dispose d'infrastructures modernes : terrains couverts et en pelouse naturelle ou synthétique, blocs vestiaires et espace

## Soutien aux clubs professionnels

Le FCSM bénéficie d'un soutien particulier de la part de PMA. En effet, un partenariat entre le clun et la collectivité prévoit de renforcer la relation du FCSM avec les clubs de football amateurs du territoire par la mise en place d'actions comme les mercredis du foot par exemple.

fitness. De quoi inspirer les jeunes générations et suivre les traces de Bernard Genghini, Stéphane Paille, Franck Sauzée, Camel Meriem, Benoît Pedretti, Jérémy Menez, Marvin Martin, Jérémy Mathieu, Marcus Thuram et Ibrahima Konaté.

Un nouveau chapitre s'ouvrira en 2028 pour le centre de formation du CC Étapes. Après avoir annoncé mettre fin à son équipe senior, qui évoluait en N1 (le plus haut niveau amateur), le CC Etapes souhaite se concentrer exclusivement à la formation des jeunes cyclistes, avec un double projet sportif et scolaire. Le centre intégrera le campus universitaire des Portes du Jura à Montbéliard, dans le cadre du projet de la reconversion de la friche de l'ancienne polyclinique. En France, seulement trois autres centres existent et aucun ne propose cette proximité avec les universités et autres formations.

## Terre d'accueil des grandes manifestations

PMA accompagne et soutient les grandes manifestations sportives, qu'elles soient régulières ou exceptionnelles, organisées sur son territoire par les clubs locaux, leurs ligues et grâce à l'aide précieuse des 2 000 bénévoles. Ces événements contribuent au développement des

disciplines et renforcent la visibilité et l'attractivité de l'agglomération. Au cours des cinq dernières années, le territoire a accueilli les équipes de France de football, de handball féminin, de beach-volley, ainsi que les championnats de France de motocross, de cyclo-cross et de swingolf (en double).

Ainsi, l'agglomération soutient les clubs, tels que le Cyclo-Cross Internationale de Nommay Organosation (CCINO), FCSMO et l'Entente Volley Beaucourt Sochaux Pays de Montbéliard (EVBS PM), qui contribuent à l'animation du territoire en répondant favorablement aux demandes de subventions pour des évènements sportifs locaux, dont l'envergure, l'impact médiatique et populaire contribuent à faire connaître le Pays de Montbéliard, et en favorisent le développement touristique et économique.

D'autres manifestations moins connues et plus atypiques se déroulent également dans Pays de Montbéliard, comme la coupe aéronautique Gordon Bennett (la plus ancienne et renommée course de ballons à gaz), l'Europa Cup derrière Derny et la finale de la Coupe de France de Pétanque (FFP). Il y en a pour tous les goûts !

## Un soutien aux manifestations sportives et à leurs athlètes

PMA accompagne les clubs ayant une équipe seniors ou jeunes (plus de 16 ans) évoluant au niveau national dans un sport olympique (thématische ouverte aux clubs de sports individuels ayant un classement par équipe). PMA accompagne aussi les comités sportifs structurés à l'échelle Nord Franche-Comté ainsi que les disciplines de handisport et de sport adapté. C'est le cas notamment de l'ASCAP

## Ils ont brillé sur le tour de France et sont passés par CC Étapes

- Thibaut Pinot
- Warren Barguil
- Guillaume Martin
- Axel Zingle
- Kenny Elissonde
- Adam Yates



# Les infrastructures sportives de PMA

## L'AXONE

- 1 salle de spectacle pouvant accueillir 4 500 spectateurs pour des évènements sportifs
- 1 salle annexe (gymnase avec plateau d'évolution de 44 x 24 m et une hauteur libre de 13 m - 300 places)
- 1 salle d'escrime (16 x 16m)
- 1 salle d'arts martiaux (de 30 x 16 m et vestiaires attenants) et musculation



© Samuel Coulon

## LE STADE BONAL

- 20 000 places
- 124 projecteurs LED
- 1 pelouse hybride
- 1 terrain d'entraînement



© Tim Platt

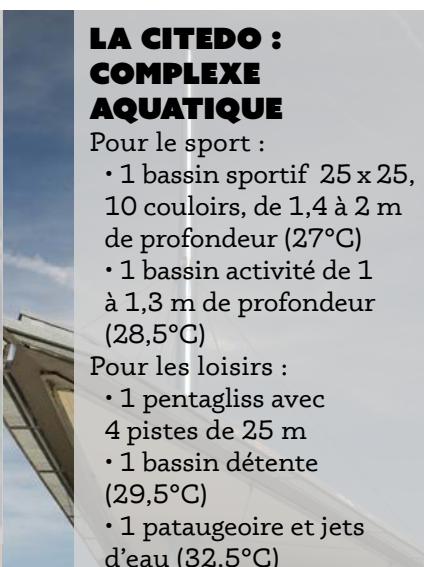
## LA CITEDO : COMPLEXE AQUATIQUE

Pour le sport :

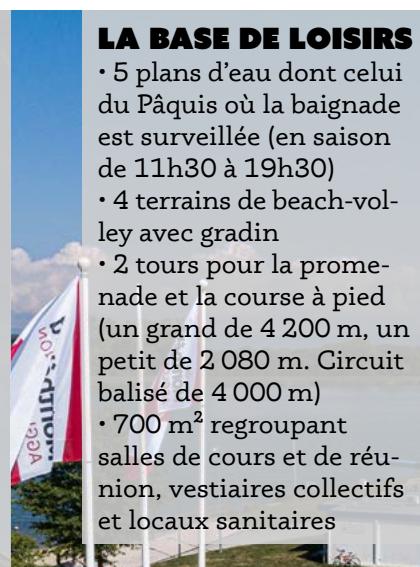
- 1 bassin sportif 25 x 25, 10 couloirs, de 1,4 à 2 m de profondeur (27°C)
- 1 bassin activité de 1 à 1,3 m de profondeur (28,5°C)

Pour les loisirs :

- 1 pentagliss avec 4 pistes de 25 m
- 1 bassin détente (29,5°C)
- 1 pataugeoire et jets d'eau (32,5°C)



© Tim Platt



© Samuel Coulon

## LA BASE DE LOISIRS

- 5 plans d'eau dont celui du Pâquis où la baignade est surveillée (en saison de 11h30 à 19h30)
- 4 terrains de beach-volley avec gradin
- 2 tours pour la promenade et la course à pied (un grand de 4 200 m, un petit de 2 080 m. Circuit balisé de 4 000 m)
- 700 m<sup>2</sup> regroupant salles de cours et de réunion, vestiaires collectifs et locaux sanitaires



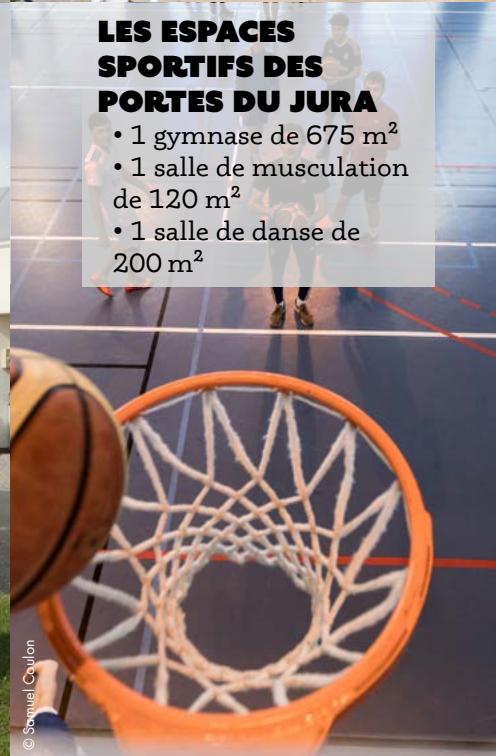
© Samuel Coulon

## LE SITE DES POUGES

- 5 terrains de football, dont un synthétique
- 1 piste de 1 080 m éclairée le soir
- 1 parc de 15 hectares le long du Doubs



© Christine Bidard



© Samuel Coulon

## LES ESPACES SPORTIFS DES PORTES DU JURA

- 1 gymnase de 675 m<sup>2</sup>
- 1 salle de musculation de 120 m<sup>2</sup>
- 1 salle de danse de 200 m<sup>2</sup>



handball, les Lions de Montbéliard, le CK Pont-de-Roide ou encore l'ASCAP handicapée.

Depuis 2011, PMA encourage les athlètes de haut-niveau dans leur formation et leur préparation aux grandes compétitions sportives par l'intermédiaire du collectif PMA. Les membres athlètes de haut niveau, soutenus financièrement par l'agglomération, sont les premiers ambassadeurs de cette politique du sport pour tous. Le collectif 2025 a réuni onze sportifs issus de disciplines variées : athlétisme, cyclisme, karaté, escrime, ski nautique ou encore moto enduro. Parmi eux, plusieurs sont déjà présents au plus haut niveau national ou international dont Jade Maraval (voir encadré), Méline Morel (quadruple championne de France cette année en ski nautique), Eva Lacheray (sélectionnée pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 en escrime) ou encore Marine Merbitz au 10 km marche.

Depuis sa création, 40 athlètes ont bénéficié de ce dispositif. ■

## *3 questions à Jade Maraval, membre du collectif PMA depuis 2020*

### BIO EXPRESS :

22 ans  
Athlète lanceur de javelot  
Licenciée au club FCSMO  
Athlétisme  
Vice-championne de France de  
javelot depuis le 1<sup>er</sup> août  
Montant de subvention attribué :  
8 000 euros



### LES CRITÈRES DE SÉLECTION DU COLLECTIF PMA

- être amateur (ne pas avoir de statut professionnel),
- être licencié(e) dans un club du Pays de Montbéliard,
- être inscrit(e) sur une des listes ministérielles : espoir, collectif national ou haut niveau (relève, seniors ou élite).

Pays de Montbéliard Agglomération affiche ainsi son aide totale aux sportifs et athlètes de haut niveau licenciés dans un club de l'agglomération.

### **Quel bilan dressez-vous de votre saison ?**

Cette année 2025 a été riche en émotions, notamment lors des championnats de France hivernaux où j'ai réalisé mon record personnel à 58m97. Sur ce concours, je suis passée par toutes les émotions : j'avais tellement d'énergie que j'avais du mal à la canaliser et une vraie envie de performer pour obtenir ma qualification à la Coupe d'Europe. L'enjeu était donc de taille. Pendant le concours, j'ai essayé de me recentrer et de mettre de côté cette pression. J'ai réussi à le faire sur mon dernier jet, en me concentrant uniquement sur le bon rythme : ce fut une véritable délivrance et l'accomplissement de tout le travail fourni.

Au-delà de cette performance, j'ai vraiment gagné en régularité pour cette première année chez les seniors, ce qui me rend très heureuse.

### **Quels sont vos objectifs pour 2026 ?**

J'ai désormais beaucoup d'ambition pour les années à venir, et surtout pour 2026 avec les championnats d'Europe. Les minima sont fixés aux alentours de 60 m, il me semble, c'est donc un réel objectif pour cette nouvelle saison. Mon but est de continuer à progresser, encore et encore, et de gagner toujours plus en régularité.

### **Enfin, PMA vous soutient depuis vos débuts, quel regard portez-vous sur le collectif PMA ?**

PMA est un atout majeur. Je pense que je ne la remercierai jamais assez pour le soutien qu'elle m'apporte depuis toutes ces années. Dans une discipline aussi peu médiatisée, cela fait vraiment du bien d'avoir un tel accompagnement : ça me motive à prouver que l'on peut réussir, même depuis nos petites villes, grâce aux agglomérations qui croient aux projets des athlètes. ■

# L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE *renait de ses cendres*

L'usine d'incinération des déchets ménagers, construite en 1988 à proximité du Pieds des Gouttes à Montbéliard, a connu d'importants travaux ces deux dernières années pour devenir un levier majeur de la transition énergétique du territoire. Anciennement

Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM), l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) a vu le jour fin 2025. Cette transformation contribue au maintien des emplois locaux, renforce l'autonomie énergétique de l'Agglomération et favorise la maîtrise des coûts, tout en répondant aux enjeux environnementaux.

**P**ays de Montbéliard Agglomération a modernisé entièrement son site d'incinération des déchets pour répondre aux nouvelles réglementations nationales et européennes avec une subvention d'investissement de 2,24 millions d'euros.

Autrefois, équipé de deux fours, le site dispose désormais d'un four unique de 12 mètres de long et 3,5 mètres de diamètre de capacité 30 000 tonnes par an (maximum 4 tonnes/h à 2 000 kcal/kg de PCi), correspondants aux besoins du territoire. En juillet 2024, cette opération technique spectaculaire a nécessité l'intervention d'une grue pour installer le four par le toit de l'usine.

Grâce aux travaux engagés par Pays de Montbéliard Agglomération et son

déléguétaire Valinéa Énergie (Véolia), le site respecte les nouvelles normes écologiques et énergétiques et continue à alimenter la chaufferie de la Petite Hollande et des Portes du Jura pour une puissance thermique de 6,88 MW.

L'ajout d'un groupe turbo-alternateur de 450 kW permet de produire, simultanément de l'électricité et de la vapeur et ainsi assure l'autonomie du site en électricité voire même légèrement au-delà de ses besoins.

L'incinération des déchets ménagers est passée de 50 000 à 30 000 tonnes par an, une diminution attribuée à la mise en place, depuis janvier 2024, de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Initiative (REOMI) et la mise en place

des bacs jaunes sur l'ensemble du territoire. Grâce à une capacité de traitement ajustée à ce nouveau volume, l'unité de valorisation énergétique assure l'incinération des déchets ménagers et des encombrants broyés issus des foyers de PMA, complétés par des déchets industriels sous la responsabilité de son déléguétaire Valinea Energie.

Cette modernisation s'inscrit dans une démarche globale d'optimisation de la performance énergétique, visant à terme la valorisation minimale de 34 000 MWh d'énergie par an, ce qui représente l'équivalent de 750 tonnes de CO<sub>2</sub> en moins. Elle constitue une étape significative dans la transition vers un territoire plus durable. ■



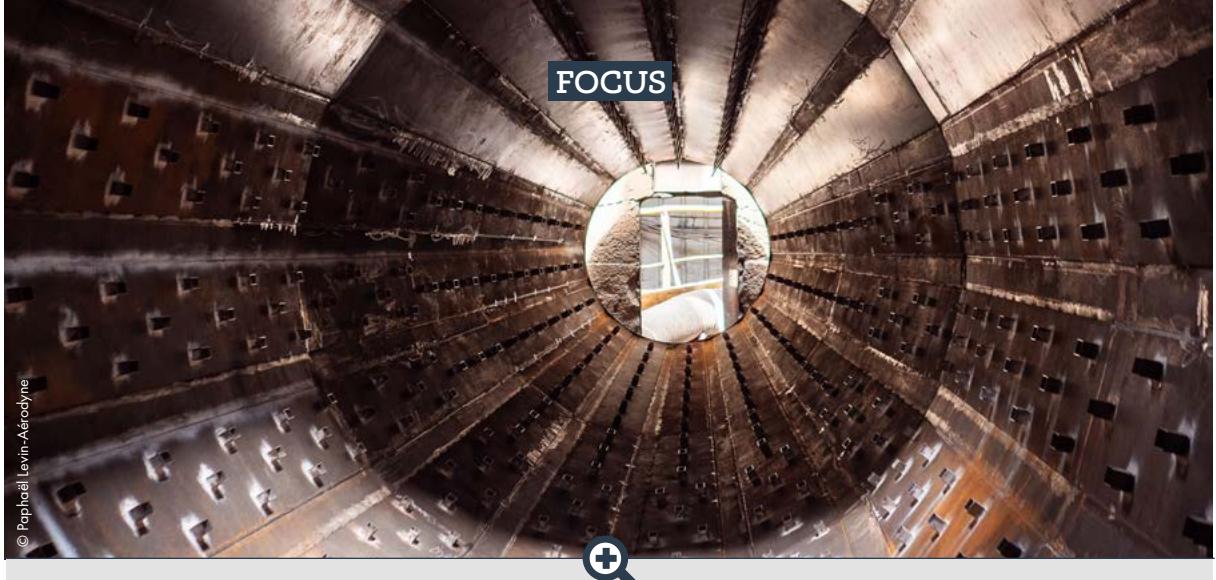
© Paphos / levif-Aérodyno

O

**LE  
CHIFFRE**

**22,8**

**millions d'euros :**  
**Montant global des travaux**



© Paphaïs Levin-Aérodynie

## *Un chantier progressif*

Le projet s'est déroulé en plusieurs étapes : l'arrêt progressif du four de la ligne B a permis le démantèlement et l'installation de nouveaux équipements, tandis que la construction du local du groupe turbo-alternateur se faisait en parallèle.

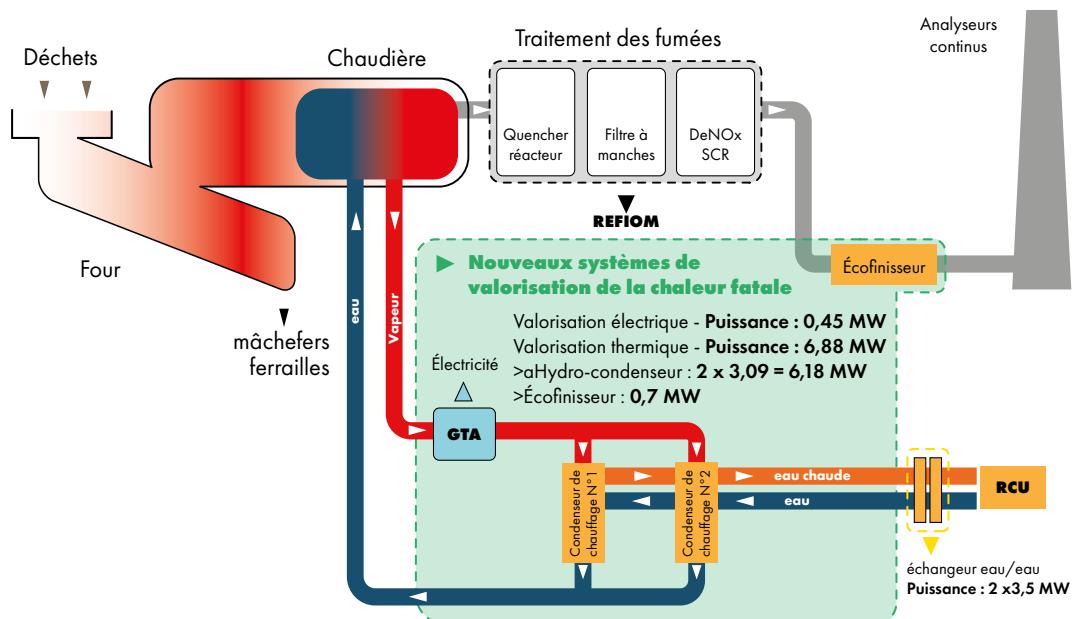
### En 2024 :

- **De janvier à mai** : démantèlement de la ligne B (la ligne A continuant de fonctionner pour assurer l'incinération des déchets), construction du génie civil pour le groupe turbo-alternateur (valorisation électrique) et pour le traitement de fumée.
- **De mai à décembre** : montage des processus du traitement de fumées, du four rénové (anciennement ligne B) et du groupe turbo-alternateur, raccordement du réseau de chaleur de la ville de Montbéliard.

### En 2025 :

- **Fin décembre 2024 à juillet 2025** : finition des travaux, suite du démantèlement de la ligne non rénovée et essais à chaud de celle rénovée.
  - **De juillet à novembre** : réception des travaux avec une phase de mise en service industrielle de 1 500 heures et des essais de performances.
- À noter** : jusqu'en octobre 2024, en même temps que les travaux de rénovation, la ligne A a continué de fonctionner évitant des détournements de déchets vers d'autres usines. ■

## Fonctionnement de l'UVE





© Périples&Cie - Simon Daval

*« Un souvenir marquant, que je n'oublie pas, c'est l'ambiance des campagnes de fouilles avec les étudiants. »*

# PIERRE MOUGIN, mémoire vivante du théâtre antique de Mandeure

Archéologue territorial et responsable des fouilles, Pierre Mougin a consacré sa carrière au joyau patrimonial d'Epomanduodurum, plus connu sous le nom du théâtre antique de Mandeure.

Fraîchement retraité, il revient sur quarante ans d'aventures historiques et humaines.

**Quel a été votre parcours et comment avez-vous rejoint le théâtre de Mandeure ?**

Très jeune, j'ai fait partie d'un club d'archéologie dans mon village natal à Maîche et, mon bac en poche, je me suis naturellement inscrit à la fac d'archéologie.

La ville de Mathay avait mis à disposition des jeunes, des travaux d'intérêt collectif. Il y a eu la volonté des élus de Mandeure et de Mathay de pérenniser mon poste après deux ans d'activité et de créer un syndicat intercommunal à vocation archéologique (le SIVAMM). J'étais donc en charge de la promotion du site, des fouilles préventives destinées à sauvegarder le patrimoine autant que possible et maintenir ce qui existe du site de Mandeure. Et cela a duré 40 ans !

**Qu'avez-vous découvert en 40 ans ?**

Nous sommes remontés jusqu'à il y a 3 000 ans. À cette époque, le site était déjà très fréquenté. Il y avait une aristocratie locale bien établie, comme le prouve la découverte de la Dame de Mathay, une dame de l'âge du bronze dont on a retrouvé toute la parure dans une urne. Une parure exceptionnelle qui témoigne de la richesse des édiles en place dans ce qui deviendra plus tard le Pays de Montbéliard.

Ensuite, nous avons découvert un temple à la romaine, fabuleusement orné de marbre, situé juste en face du théâtre de Mandeure, datant de l'époque gauloise. Nous y avons trouvé la plus grande collection de bijoux en verre de l'Europe celtique, aujourd'hui présentée au Musée d'archéologie nationale à Saint-Germain-en-Laye, près de Paris.

Et bien sûr, le théâtre, toujours visible aujourd'hui, qui reste l'un des plus grands de France.

**Au cours de votre longue expérience, vous avez certainement vécu des instants mémorables. Pourriez-vous en évoquer quelques-uns ?**

Un souvenir marquant, que je n'oublie pas, c'est l'ambiance des campagnes de fouilles avec les étudiants où pendant un à deux mois par an, en été, on accueillait à Mandeure jusqu'à 50 étudiants en archéologie.

Il y avait une grosse activité archéologique évidemment mais aussi une ambiance très, très festive le soir. J'en garde de très bons souvenirs.

Je retiens également qu'un étudiant est allé présenter Mandeure

à Kyoto au Japon et que je suis allé au Collège de France présenter le site. Il est peu connu du grand public mais il a une vraie notoriété historique.

Puis, il y a mon « bébé » : le dépôt lapidaire. Dans les années 2000, nous avons regroupé dans un hangar des milliers de pierres provenant des fouilles du théâtre. Une magnifique collection. J'ai porté, déplacé, étudié, dessiné au moins une dizaine de fois chacune des pièces et je prends toujours autant de plaisir à voir cette collection.

**L'intelligence artificielle suscite aujourd'hui un vif intérêt dans de nombreux domaines. Comment appréciez-vous son impact et ses perspectives dans le champ de l'archéologie ?**

On ne parle que de ça en ce moment et en archéologie aussi ! Il y a une grosse réunion d'archéologues qui est programmée sur l'utilisation et le rôle de l'intelligence artificielle pour la recherche, la diffusion et la gestion des données.

J'avoue que ce n'est pas ma génération...

**Désormais à la retraite, quels sont vos nouveaux projets ?**

J'ai une vieille maison et des jeunes enfants. J'ai de quoi m'occuper, il n'y a pas de problème !

Cependant, il y a une association qui s'est mise en place, l'association Togirix avec beaucoup d'étudiants en archéologie. Et j'aime bien travailler avec eux, donc je vais continuer encore un peu...

## LE PAVILLON DE VALORISATION, OUVERTURE PRÉVUE EN 2027 !

Avec plus de 1 000 élèves chaque année, une collection lapidaire d'exception et la volonté de développer le tourisme tout en valorisant son patrimoine historique, Pays de Montbéliard Agglomération a lancé le projet de création d'un pavillon dédié à la mise en valeur du site. Ce pavillon, dont les travaux débuteront en 2026, comprendra cinq pôles : accueil du public et des scolaires, exposition, médiation, recherche et logistique. ■

# PERCEREZ-VOUS LES SECRETS DE « La Sentinelle » au Fort du Mont-Bart ?

En 2026, l'escape game "La Sentinelle" fait son grand retour au Fort du Mont-Bart et invite familles et amis à enquêter sur la disparition mystérieuse du gardien en 1984. Une heure pour explorer, observer et déchiffrer les indices... le temps est compté. Saurez-vous résoudre l'énigme et battre le record de 54 minutes ?

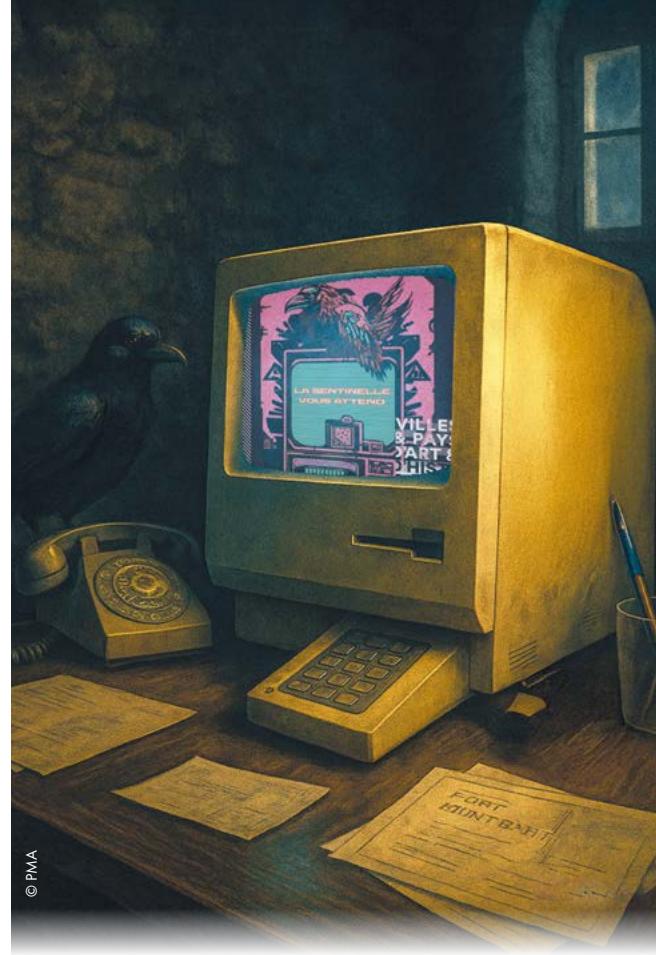
**L**e Fort du Mont-Bart, construit entre 1874 et 1877, est un témoin figé de l'histoire militaire de l'Est de la France. Il accueille depuis 2024 un escape game qui se joue en équipes de 2 à 4 joueurs, à partir de 14 ans : « La Sentinelle ».

"La Sentinelle" plonge directement les participants dans un univers mystérieux et captivant : « Vous voici dans le bureau du gardien du fort qui a disparu un jour sans laisser de traces et en emportant la clé de la pièce. Le bureau est resté fermé toutes ces années, jusqu'à ce qu'on remette récemment la main sur la clé. Demain, les compagnons d'Emmaüs viendront vider la pièce, avant travaux. Le gardien avait laissé une lettre sur le bureau à l'attention de ses héritiers. En cherchant bien, il se trouve que

c'est vous ses derniers descendants », explique le narrateur en transmettant l'enveloppe.

Le chronomètre démarre : le mystérieux gardien a laissé tout un tas d'énigmes derrières lui. C'est parti pour l'enchaînement de casse-têtes, de puzzles, de lumières à décrypter et de codes à trouver. Quel secret cachait cet étrange personnage ? En cas de panne d'inspiration, le référent du site du Fort du Mont-Bart, qui suit vos progrès par caméra, vous guidera subtilement, sans casser la magie.

Une aventure captivante et déroutante, où la réflexion, l'observation et la collaboration sont essentielles. Une belle expérience qui permet également de mettre en valeur le patrimoine local, avec le Fort du Mont-Bart et sa vue



éblouissante à 360 degrés sur toute la région. D'un côté, vous admirerez le Doubs sillonner vers le Jura et de l'autre côté les Vosges au loin et le Pays de Montbéliard : l'occasion de programmer une visite du site sous l'angle patrimonial ! Promis vous en aurez plein les yeux ! ■



## RENDEZ-VOUS

- Plusieurs sessions programmées en 2026 à partir de février
- Réservation obligatoire : <https://reservation.agglo-montbeliard.fr/> ou au 06 61 83 44 05
- Tarif : À partir de 16 euros par personne

**MONA** ouvre ses colonnes aux groupes politiques du Conseil d'Agglomération.  
Les textes publiés sont sous la seule responsabilité des signataires.**Pierre-Aimé Girardot***Maire de Longeville-sur-Doubs, Président du groupe « Unis pour réussir »*

L'Agglomération du Pays de Montbéliard (PMA) est contrainte d'affronter une réalité budgétaire implacable. Pour maintenir l'équilibre financier face au désengagement national et se donner de l'oxygène pour les années à venir, les élus ont dû prendre une décision difficile mais responsable : augmenter la part intercommunale de la taxe foncière en 2025.

Depuis 2014, PMA a versé 54,6 millions d'euros pour contribuer au désendettement de l'État. Aujourd'hui, cette pression s'accentue drastiquement. La loi de finances 2025 a déjà amputé nos recettes de 4,5 millions d'euros. Pire encore, les projections pour la loi de finances 2026 prévoient une perte de recettes de 7,4 millions d'euros pour notre prochain budget! Le message est clair : le « quoi qu'il en coûte » national a un prix, et ce sont les contribuables locaux et leurs collectivités qui paient l'addition.

Malgré cette pression financière, PMA maintient fermement le cap de l'investissement, de l'innovation et de la solidarité territoriale.

L'ambition pour l'emploi reste forte, avec la poursuite des études pour la création d'un nouveau parc d'activités sur les Hauts de

Mathay. Mais c'est sur le site de l'ancienne clinique des Portes du Jura que se dessine l'avenir : un projet multifacettes qui conjugue formation, recherche, innovation, social et engagement écologique. La rénovation du site permettra d'accueillir des logements étudiants, le centre de formation du CC Étupes, le CROUS, le CNAM, le GRETA, et un showroom de l'école Sbarro. Ce projet se distingue par son caractère pionnier : il intégrera le premier projet en Europe d'hydrogène stationnaire sur une réhabilitation de bâtiment, complété par 3000 mètres carrés de panneaux photovoltaïques. Une véritable vitrine de la transition énergétique.

La solidarité intercommunale est toujours au cœur des actions de l'Agglomération. Avec la dernière affectation de fonds de concours pour 2025, PMA aura mobilisé un total de 3,6 millions d'euros sur le mandat pour soutenir concrètement les projets de nos communes.

Les élus s'engagent à préserver nos politiques publiques au service de tous et préparer l'avenir du Pays de Montbéliard de manière audacieuse.

Très bonne année 2026 !

**Marc Tirole***Président du groupe « Indépendants et Solidaires »*

En ce début d'année 2026, nous, élus du groupe Indépendants et Solidaires, souhaitons avant tout vous adresser nos vœux les plus chaleureux : que cette nouvelle année vous apporte santé, sérénité et réussites, dans vos familles comme dans vos projets. Être élus d'opposition, c'est avant tout rester proches de vous, dans nos communes, à vos côtés au quotidien. Depuis le début du mandat, nous avons choisi d'assumer pleinement ce rôle : être vigilants, défendre l'intérêt collectif et proposer des alternatives. Nous savons les difficultés que beaucoup rencontrent : hausse du coût de la vie, inquiétudes pour l'avenir, besoin de services publics accessibles. C'est pourquoi nous avons voté contre l'augmentation de la taxe foncière, convaincus qu'il n'était pas juste de demander encore un effort supplémentaire aux

habitants, déjà confrontés à la hausse des prix et bientôt à l'augmentation de la redevance des ordures ménagères.

Malgré le nombre d'élus que compte notre groupe, représentant un grand nombre de communes de l'agglomération, l'exécutif a fait le choix de ne pas nous écouter. Nous le regrettons, car nous croyons que la démocratie locale doit être vivante, ouverte et respectueuse de toutes les sensibilités.

2026 sera une année décisive : les élections municipales et communautaires permettront à chacune et chacun de choisir l'avenir de notre territoire et le projet qu'il souhaite voir porté. Nous continuerons à défendre une vision plus juste, plus solidaire et plus proche de vos réalités.

Très belle année 2026 à toutes et à tous

*Groupe « Ensemble pour le Pays de Montbéliard »*

Cette fin d'année est marquée par une grande incertitude qui fragilise les collectivités territoriales. Le budget 2026 de l'État nous inquiète car nos collectivités font face à des dotations en forte diminution et à de forts prélèvements. De plus il prévoit plus de 250 millions d'euros de coupes pour l'éducation populaire. Derrière ces chiffres ce sont des personnes, des activités, du lien social qui risquent de disparaître et les territoires seront fragilisés. Nous devrons rester vigilants pour préserver les acteurs locaux

du tissu associatif qui tiennent une place essentielle. Nous avons veillé par nos votes au sein de l'agglomération à toujours être en cohérence avec nos idées et les réalités de territoire même si la tâche n'a pas été toujours facile nous pouvons être fiers du sérieux de nos positions. Dans un contexte où nous avons besoin de solidarité nous vous souhaitons donc de passer de très belles fêtes et vous pouvez toujours compter sur notre implication.

